



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet

Saint-Brieuc, le 20 octobre 2020

Le Préfet des Côtes d'Armor

à

Mesdames et Messieurs les Maires
Madame et Messieurs les présidents
d'EPCI du département

(en communication à Madame et
Messieurs les Sous-Préfets
d'arrondissement)

Objet : Mise en berne des drapeaux sur les bâtiments et édifices publics en hommage à Monsieur Samuel PATY, victime de l'attaque terroriste de Conflans -Sainte-Honorine

Je vous demande de bien vouloir mettre en berne, les drapeaux sur les bâtiments et édifices publics demain mercredi 21 octobre 2020, en hommage à Monsieur Samuel PATY, victime de l'attaque terroriste de Conflans-Sainte-Honorine du 16 octobre 2020.

Je vous remercie des dispositions que vous prendrez en ce sens.

Thierry MOSIMANN